

FIMO marchandises + matieres dangereuses base + rattrapage PERMIS CE**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**AFTRAL - GIRONDE
RIBEIRO Sophie
sophie.ribeiro@aftral.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salaré(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

FIMO Titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories MATIERES DANGEREUSES Sans objet PERMIS - Tout conducteur titulaire du permis C répondant aux conditions suivantes : - 21 ans minimum sauf pour les titulaires d'un titre professionnel ou d'un diplôme de niveau IV ou V de conducteur routier de marchandises sur porteur - Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite - Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

FIMO : "Permettre au conducteur : ? de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, ? d'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique." PERMIS En fonction des besoins constatés, compléter les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE MATIERES DANGEREUSES ? Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2), Liquides inflammables (Cl. 3), Matières solides inflammables (Cl. 4.1), Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2), Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3), Matières comburantes (Cl. 5.1, Peroxydes organiques (Cl. 5.2), Matières toxiques (Cl. 6.1), Matières infectieuses (Cl. 6.2), Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3 m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3 , Véhicule vrac solide (benne)

Contenu et modalités d'organisation

PERMIS Principaux contenus En fonction des besoins constatés : ? Préparation aux interrogations écrites et orales ? Contrôles de sécurité ? Attelage/dételage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules ? Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique FIMO ? Présentiel ? Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz MATIERES DANGEREUSES ? Présentiel ? En langue française ? Alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé****Validation(s) Visée(s)****> Attestation de fin de formation****Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00254558	du 08/11/2021 au 15/12/2021	ARTIGUES PRES BORDEAUX (33)	AFTRAL - GIRONDE		Non éligible	